# Délégation

de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

### DEC111029DR14

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

### Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision nº 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision n° DEC11A013DSI du 25 février 2011 portant création du GDR 3314, intitulé Méthodes corrélées pour la structure électronique, dont le directeur est M. Michel CAFFAREL;

#### Décide

#### Article 1er

Délégation est donnée à Mme Nadia BEN AMOR, CR1, Membre du bureau du GDR, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

#### Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

## Fait à Toulouse, le 18 avril 2011

Le directeur d'unité,

## M. Michel CAFFAREL

Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010